

DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 96.00.681.009.1 DU 24 DECEMBRE 1996

Transfert au bénéficiaire  
de la société WEILLER S.A.  
des approbations de modèles  
antérieurement accordées  
aux balances et bascules WEILLER et  
aux Etablissements R. WEILLER

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 76-279 DU 19 MARS 1976 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : DOSEUSES.

**FABRICANT**

Société WEILLER S.A., Le Ragon, BP 2, 18320 Torteron.

**OBJET**

La présente décision transfère à la société WEILLER S.A. le bénéfice des approbations de modèles antérieurement accordées aux balances et bascules WEILLER et aux Etablissements R. WEILLER par les circulaires et les décisions suivantes :

- circulaire n° 19 du 17 juillet 1896 relative à la balance automatique «Avery» (Système Richardson) ;

(1) *Revue de Métrologie*, mars 1926, page 14.

(2) *Revue de Métrologie*, mars 1926, page 14.

(3) *Revue de Métrologie*, juillet 1975, page 549.

(4) *Revue de Métrologie*, juillet 1975, page 589.

(5) *Revue de Métrologie*, mars 1982, page 277.

(6) *Revue de Métrologie*, février 1991, page 197.

(7) *Revue de Métrologie*, février 1991, page 200.

- circulaire n° 389 du 15 janvier 1926 relative à la balance automatique avec dispositif peseur de restes (1) ;

- circulaire n° 390 du 31 janvier 1926 relative à un contre-fléau pour balances automatiques sur chariot destinées au pesage du grain (2) ;

- décision n° 75.1.01.649.2.3 du 22 juillet 1975 relative aux doseuses pondérales WEILLER types RYTHMA 228 et 229 (3) ;

- décision n° 75.1.09.641.8.3 du 22 juillet 1975 relative aux doseuses pondérales WEILLER types RYTHMA 224, 225, 226, 230, 2224, 2225, 2226 et 2230 (4) ;

- décision n° 82.1.01.641.1.3 du 19 mars 1982 relative aux doseuses pondérales AVERY WEILLER types 4311, 4312, 4313, 4314 et 4315 (5) ;

- décision n° 91.00.681.002.1 du 13 février 1991 relative aux doseuses pondérales balances et bascules WEILLER modèles 311, 312, 313, 314 et 315 (6) ;

- décision n° 91.00.681.003.1 du 13 février 1991 relative aux doseuses pondérales balances et bascules WEILLER modèles 411, 412, 413, 414 et 415 (7).

## INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par les circulaires ou décisions précitées.

## DEPOT DE MODELES

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA.07-55, à la direction régionale de l'industrie,

de la recherche et de l'environnement du Centre et chez le demandeur.

## VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 12 février 2001.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---